

Image not found or type unknown



Pari de 20000 euro pas payé

Par **idjane**, le **07/06/2011** à **17:56**

Bonjour, mon site de pari sportif partybets .fr agréé arjel, ne veut pas me payer mon gains de 20.000 € car ils ont placé des paris non règlementaires arjel. L'arjel aurait annulé les paris 12 jours plus tard. S'il vous plait, pourriez vous me dire si ils sont en droit, ayant commis une faute, sachant qu'ils ont toujours payé les autres paris non règlementaires avant .